

Étude de la persistance de virus dans les larves d'insectes comestibles

23 mai 2023

L'utilisation de certains insectes dans l'alimentation humaine et animale est autorisée par l'Union européenne depuis [2021](#). Des questions restent cependant en suspens, en particulier concernant la transmission éventuelle d'agents pathogènes par ce biais. Dans le *Journal of Insects as Food and Feed*, des chercheurs danois ont mesuré la persistance d'un coronavirus respiratoire porcin (PRCV) dans les larves de ténébrions et de mouches soldats noires. Après exposition des larves, la quantité de virus présente dans un broyat de larves et dans un liquide de rinçage projeté sur les insectes a été évaluée quotidiennement. Aucune trace de virus n'est détectée dans les échantillons, après trois jours après l'exposition initiale. Les auteurs qualifient ce résultat d'encourageant dans la perspective de l'utilisation d'insectes pour l'alimentation animale. Cette méthode a été mise en œuvre sur les larves vivantes sans tenir compte des procédés de préparation de l'aliment final, fortement délétères pour les virus, et ils considèrent qu'elle peut être reproduite pour l'étude d'autres virus.

Source : [Journal of Insects as Food and Feed](#)